

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 22
Votants 27
Quorum 14

L'an deux mille vingt trois

Le : 25 mai

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1^{er} adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Sébastien OLIVIER, Cyril RONZE, Françoise BUSALLI, Angelo MANIERI, Marine TOINON, André GACHET, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Gérard DI FRUSCIA, Guylaine FAYOLLE, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Gérard DI FRUSCIA à Jean-Paul FERRE, Guylaine FAYOLLE à Nathalie FERNANDEZ, Charlélie ARNAUD à Marine TOINON, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETARE : Yvette VERNIERE.

Délibération n°2023 05 02

OBJET : TARIFS 2023-2024 – CENTRE DE LOISIRS «LES PIC'OTINS».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Vu la délibération n°2022-07-02 du 04 juillet 2022 approuvant les tarifs du centre de loisirs «Les Pic'otins »,

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (20 voix pour, 07 abstentions) de reconduire les tarifs de l'année précédente, basés sur le quotient familial des usagers pour le service Centre de Loisirs «Les Pic'otins» (tableau détaillé annexé à la présente délibération).

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 1^{ER} juin 2023
Pour le le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,
Christian SOULIER



La Secrétaire de séance,
Yvette VERNIERE



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :